



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique du logement

Question écrite n° 19588

Texte de la question

M. Jacques Cresta attire l'attention de Mme la ministre de l'égalité des territoires et du logement sur le 18ème rapport de la fondation Abbé-Pierre remis le 31 janvier 2013 au Président de la République. Ce rapport souligne une détérioration de la situation : 685 000 personnes sont dépourvues de logement personnel, 3,6 millions de nos concitoyens sont "non ou mal logées" et 5 millions sont fragilisés par la crise du logement. De plus, le nombre des expulsions a atteint un sombre record en 2011 : 113 000 ont ainsi été dénombrées. La crise du logement a commencé bien avant l'entrée en fonction de ce Gouvernement, lequel a pris sur ce point des mesures claires et chiffrées, notamment dans le plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale. Il lui demande de bien vouloir lui fournir une évaluation de l'impact des mesures prises par le Gouvernement en matière de mal-logement.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Cresta](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19588

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Égalité des territoires et logement

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [26 février 2013](#), page 2068

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)